

## Les seigneurs de Saint-Cyr-en-Arthies

D'abord celtes, puis gallo-romaines, les terres de notre village appartiennent au père puis au fils des francs fidèles à Clovis vers l'an 500 : les domini de Artegia (Arthies) qui sont affiliés aux rois de France.

Ces terres appartiennent ensuite à la haute aristocratie franque puis mérovingienne et carolingienne jusqu'en 978.

Lietgarde de Vermandois (qui descend de Clovis 1<sup>er</sup>) en possède une partie reçue en douaire lors de son premier mariage avec Guillaume Longue épée, duc de Normandie, fils du Viking Rollon. Le 9 février 978, après le décès de son second époux, Thibaud 1<sup>er</sup> de Blois (+975), elle donne Fontenedum (Fontenay-Saint-Père) et ses manses (tenures agricoles complètes comprenant maison, jardin, champs, parfois vignes) qui ne sont pas encore des paroisses, à l'abbaye de Saint Père en Vallée de Chartres.

Manses qui sont nommées, en 1034, Calderiacus, Sanctus Ciricus et Droun Curtis ( Chaudry, Saint Cyr et Drocourt). Les terres de notre village appartenaient au VI<sup>ème</sup> siècle au dominus de Artegia ; bien que déjà chrétiennes, elles ne deviennent paroisse qu'entre 978 et 1034.

A partir de ce moment, la paroisse est nommée Sanctus Ciricus et dite « granchia » c'est-à-dire une manse, un domaine agricole géré par les moines et exploité par des paysans sous contrôle monastique. Ce domaine est souvent entouré de mur, comparable à une ferme fortifiée. C'est alors qu'apparaît la famille de Saint-Cyr.

### Famille de Saint-Cyr

*Les dates sont celles où on enregistre des actes : chaque seigneur cité est maître de Saint-Cyr-en-Arthies dans les années proches.*

*Entre 978 et 1034, la manse évolue en paroisse, une église y est sûrement bâtie. Le domaine agricole est tenu par :*

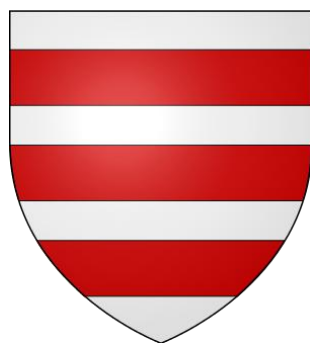
1091 Rodolfus de Sancto Cirio

1118 Robertus, militis de Sancto Cirico (militis = écuyer)

1149 Stephanus de Sancto Cyro

*On ne connaît pas leurs armoiries qui apparaissent seulement vers 1150 en France.*

Ces armoiries pourraient être d'argent et de gueules fascé de 7 pièces.



1150-1169 Drogo de Sancto Cyro

1185 Galo de Sancto Ciro

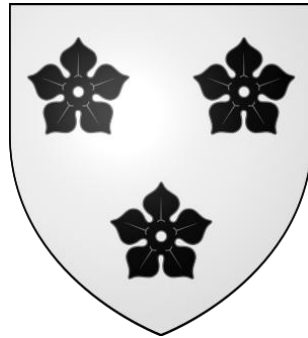
1190 Domina Milesentis de Sancto Cirico, veuve de Galo, dame de Saint Cyr

1231-1235 Petrus de Sancti Cirici

Janvier 1258-juin 1280 Le chevalier Johannes de Sancto Cirico et sa femme Isabelle, sont proches de la royauté, notamment de la mère de Louis IX, Blanche de Castille qui leur offre des terres aux « friches de Villers ».

Entre 1289 et 1337, Saint-Cyr passe aux mains des seigneurs de Guiri (Guiry-en-Vexin)

1337 : Dominus (= seigneur) Adan de Guiri cousin du seigneur de Jehan de Guiri.



---

### C'est le début de la guerre de Cent ans

---

9 avril 1382-1397 : Mathieu de Villette est marié à Philippe la vicomtesse (famille de saint-Martin-la - Garenne).

Le couple a une fille Perrette de Villette, épouse de Ansel de L'isle (famille de L'isle Adam) dont une fille est Blanche de L'Isle, damoiselle de Herville.

1397- ? : Philippe la vicomtesse, veuve de Mathieu de Villette

Pendant la dernière période de la guerre de cent ans (1337-1453), le village est aux mains de Guy Le Bouteiller (la Roche Guyon), à la solde des Anglais.

---

### 1453 fin de la guerre de Cent ans

---

1457 : Le village, revenu dans la main des seigneurs suzerains de la Roche-Guyon, est partagé en plusieurs domaines (parfois aux mains de quatre maîtres différents).

#### 1. Petits domaines :

On ne sait pas exactement entre 1470 et 1495 mais

- Nicolas Roussel a des terres au niveau de l'actuelle ferme
- Lotin de Pommereu : une partie du parc

## 2. Thioust

C'est-à-dire tout le sud-est du village, depuis l'actuelle rue du Coteau jusqu'à la Croix Pernelle, y compris une partie du parc allant de l'entrée du chemin de Vétheuil à la Roche, jusqu'à l'étang.

Avant 1457 : Roland Chevalier et en 1457, Pierre le Penancier (seigneur de Boubiers, Oise) possèdent Thioust

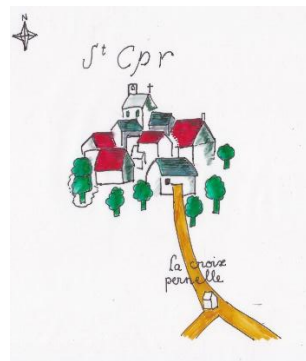
Vers 1470 : Jehan de Marigné (seigneur de Villeneuve à Villers-en-Arthies), c'est un Le Tirant, succède au Penancier.

Vers 1492-1506 : Françoise de Marigné (sœur de Guyon Le Tirant seigneur de Villers-en-Arthies) succède à son père pour le domaine de Thioust qui appartiendra à ses descendants jusqu'en 1611.

Achille Le Tirant son descendant le vendra à Symon de Sailly.

## 3. Domaine de Villette

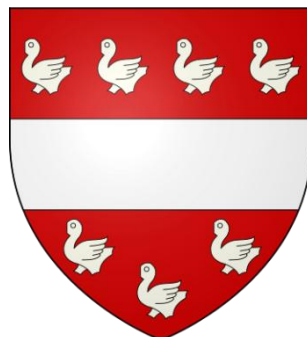
Situé près de l'église, dans le parc du château, dont le « Vieux chasteau » qui était bâti sur le passage voûté en pierre.



D'après le plan de 1493, forêt d'Arthies

1457 : Jehan des Moulins puis sa veuve possèdent le domaine de Villette, c'est-à-dire une partie du parc actuel et les terres à l'ouest de la rue du Parc.

Vers 1466 : Blanche de L'isle (Herville) (fille d'Ansel de l'Isle et Perrette de Villette), veuve de Jehan des Moulins.



Vers 1466 : Jehan de Dampont par remariage de Blanche de L'isle



Vers 1470 : Regnault de Dampont

31 janvier 1482 : Huë et Claude de Dampont fils de Régnauld, coseigneurs de Villette sous la tutelle de leur oncle.

1490-1506 : Claude de Dampont garde Villette, rachète les domaines de Nicolas Roussel et Lotin de Pomereu ; il est possiblement co-seigneur avec son frère. Claude semble disparaître après 1502.

Son frère Huë lui succède ; il épouse (21 mars 1515) Péronne de Billy.

15 mars 1521 : décès de Huë de Dampont, seigneur de Saint-Cyr et de Cormeilles, parmi ses enfants : Philippe, André, seront successivement seigneurs ou dame de Saint-Cyr. (Sauf Thioust qui est aux Le Tirant/Marigné).

De 1521 à environ 1534 : Péronne de Billy, comme tutrice des enfants.

Vers 1534 : sa sœur, Charlotte de Billy, comme tutrice des enfants mineurs.

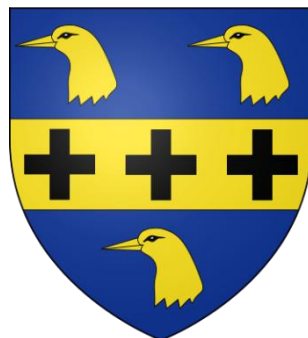
1544-1549 : Philippe de Dampont

1549-1550 : Katherine de Marigny (probablement une Le Tirant) sa veuve

1551-nov.1559. : André de Dampont, son frère cité « noble et puissant seigneur de Cormeilles et de Saint Cir en Arthie »

Début 1538, Françoise de Dampont, sœur de Philippe et André, meurt, son époux Jehan de Saily (mariés le 13 mars 1521) prend la garde noble de ses enfants, Robert de Saily et Guillaume de Saily, jusque 1545 environ. Il n'est pas seigneur de Saint Cyr.

1560-1574 : après le décès d'André de Dampont, Robert de Saily, fils de Jehan et Françoise de Dampont ; il épouse Anne-Aimée de Havart, en 1561. Ils sont protestants.



Veuve, Anne-Aimée de Havart épouse Charles de Hazeville, en 1578

1574 : Elle est dame de Saint-Cyr comme tutrice de ses enfants : Symon, Anne et Marie.

1595- juill.1631 : Symon de Sailly est seigneur de Saint-Cyr-en-Arthies.

En 1611, il rachète Thioust à son cousin Achille Le Tirant seigneur de Villers : ils établissent un bornage des limites et notre village gardera ces limites quasi définies jusqu'à aujourd'hui (hormis les Ravenelles qui seront rattachées à la création des communes en 1789 et quelques petites parcelles).

Il épouse Marie de Vion d'Hérouville.

1632- 20 janv.1670 : Jacques de Sailly qui épouse Elizabet de Halgoët.

1670-1699 : Roger de Sailly qui épouse Elizabet de Berbisi.

1699- 3 déc.1748 : Gédéon René de Sailly de Pommereuil qui épouse Marie Louise de Gaudechart de Mattencourt.

1748- 25 nov .1752 : Armand Louis François de Sailly d'Omeau est désigné comme héritier, décède à 19 ans mousquetaire au service du roi.

1752-24 nov. 1769 : Jean-François de Sailly, seigneur de Sailly, toujours par voie testamentaire.

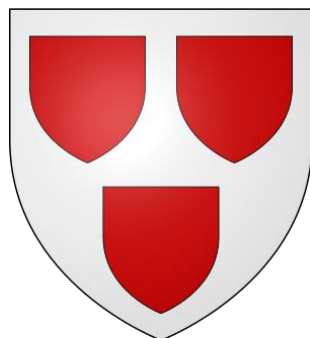
1769-1771 : Criblé de dettes, son fils, François Joseph Désiré de Sailly, vend la seigneurie de Saint-Cyr-en-Arthies à Nicolas Lemoine receveur du grenier à sel de Vernon

1771 : Marie Catherine Bouvart, veuve de Jacques Armand de Gogué de Moussonvilliers, marquis, fait valoir le droit de retrait lignager de ses enfants, descendants de Marie de Sailly, sœur de Symon. La vente précédente est caduque.

1780 : Son fils aîné, Jacques Armand François de Gogué de Moussonvilliers, rachète les droits de Saint-Cyr-en-Arthies à sa sœur et en est seul seigneur jusqu'à la Révolution.



Il en reste propriétaire jusqu'en 1808, année où il vend parc, terres, ferme et château à la famille de Slade.



Les prochains propriétaires tous sans armoiries seront les Firmin-Didot jusqu'en 1954, puis Mme Maupoil et en 1994 son association légataire CILF; enfin, en 2010 la SCI de la famille Dautelle et en 2022, Mr Gufflet, gérant de la SCI de « La Bûcherie ».

---

Les de Saily sont simplement seigneurs de la paroisse de Saint-Cyr-en-Arthies, de 1560 à 1771.

Gédéon René de Saily était fort ambitieux, et projetait certainement d'obtenir un titre de marquis, puisqu'il fit graver une couronne au-dessus de son écu, sur une clé de voûte de l'église.